



**REPUBLIQUE DU NIGER**



## **AVIS PUBLIC ANNONCANT LA FIN DU COMPACT NIGER**

La République du Niger, représentée par son Gouvernement (le « Gouvernement »), et les Etats-Unis d'Amérique, représentés par Millennium Challenge Corporation (« MCC »), ont conclu, le 29 juillet 2016, un accord dénommé le « Compact du Niger » d'un montant de 442 millions de dollars US, pour une durée initiale de cinq (5) ans, finalement prorogée d'un (1) an, pour raison de COVID 19.

L'objectif de ce Compact est de réduire la pauvreté grâce à la croissance économique dans le but d'accroître les revenus ruraux en améliorant l'utilisation productive et durable des ressources naturelles pour la production agricole et en améliorant le marketing et l'accès au marché des produits agricoles.

La Millennium Challenge Corporation (MCC) est un fonds d'appui aux pays qui font preuve d'une gouvernance équitable, encouragent la liberté économique et investissent dans le développement humain. Établi en janvier 2004 par le Congrès américain, le MCC fait des dons de grande échelle pour réduire la pauvreté à certains pays partenaires de faible revenus.

Le Programme Compact du Niger est constitué de deux (2) grands projets :

- Le Projet Irrigation et Accès aux Marchés qui vise le développement de l'agriculture irriguée à grande échelle, à travers la création de nouveaux périmètres et la réhabilitation de périmètres existants ; et qui sera accompagné par les activités d'amélioration d'accès au marché (par la construction de routes), et des services d'appui agricole (gestion, commercialisation, renforcement des capacités des agriculteurs et des communautés) ;
- Le Projet de Communautés Résilientes au Climat, en partenariat avec la Banque mondiale, pour soutenir les efforts déployés au niveau communautaire afin d'augmenter le volume et la valeur du bétail et des petits produits agricoles cultivés et commercialisés par les populations du milieu rural. Ce soutien se fera à travers la participation au financement du PRAPS (Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel) et du CRA (Climate Resilient Agriculture).

Le Gouvernement du Niger a créé le Millennium Account- Niger (MCA-Niger) et lui a confié la mise en œuvre du Compact, qui est entré en vigueur le 26 janvier 2018, et qui prendra fin le 26 Janvier 2024 à minuit.

A ce titre, le MCA-Niger par la voix de sa Direction Générale exprime toute sa reconnaissance aux entreprises, fournisseurs pour l'accompagnement, l'appui-conseil et toute l'expertise nécessaire dans l'exécution de son cahier de charges au profit des communautés bénéficiaires. Par la même occasion, MCA-Niger informe l'ensemble de ses partenaires ainsi que tous les prestataires ayant conclu des conventions ou contrats avec elle que la date limite pour recevoir les factures correspondant aux travaux, fournitures, biens et services exécutés et approuvés jusqu'au 26 Janvier 2024, est le 26 mars 2024.

Par conséquent aucune activité réalisée après la date de fin du Compact ne sera financée par MCC, à l'exception de quelques-unes d'elles en lien avec la clôture du Compact qui se prolongera jusqu'au 25 mai 2024.

C'est pour toute ces raisons évidentes que le MCA-Niger invite vivement tous les fournisseurs, entreprises de travaux prestataires de services, consultants et bénéficiaires de subventions à soumettre toutes les factures et documents relatifs approuvés avec leur NIF et ARF à jour bien avant la date sus-indiquée, de préférence au terme de leurs contrats ou à la date de fin du Compact, selon le cas.

Les entreprises, fournisseurs et prestataires de services et de biens dont les contrats resteront en vigueur pendant la période de clôture c'est-à-dire du 27 Janvier au 26 mai 2024, seront informés individuellement des procédures de paiement.

Pour toutes informations complémentaires relatives à la Clôture du Compact ou à votre contrat, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante :

***Millennium Account Niger (MCA-Niger)***  
***Boulevard Mali Béro en face du Lycée Bosso -2eme Etage- Niamey***  
***E-mail : [procurement@mcaniger.ne](mailto:procurement@mcaniger.ne) avec copie à : [AMEEMMCANigerPA@dt-global.com](mailto:AMEEMMCANigerPA@dt-global.com)***

**« REDUIRE LA PAUVRETE PAR LA CROISSANCE ECONOMIQUE »**